

CLPE Mondonville	Conseil Local des Parents d'Elèves FCPE de Mondonville	REF. :	
		DATE : 15/11/2006	PAGE : 1/3
COMPTE RENDU DE REUNION		LIEU : Salle des fêtes de Mondonville	

OBJET :

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

PARTICIPANTS	SIGNATURE	PARTICIPANTS	SIGNATURE
CARRIER Fabien		GUTIERRIEZ Gilbert	excusé
CHÉREAU Corinne		HENROT Sabine	
COLOMBÉ Éric		JUHEL Éric	
DULAC Ketty		MAROUBY Hélène	
DUPUY Olivier		ONNO Véronique	
GARNIER Olivier		PHAM VAN Qué Son	
REDACTEUR : Qué Son PHAM VAN			

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis ce jour à 21h à la salle des fêtes de Mondonville.

La feuille de présence qui a été signée par chaque administrateur en entrant en séance permet de constater que 11 membres sont présents.

Le quorum prévu à l'article 8 des statuts étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

<u>DISTRIBUTION</u> : PARTICIPANTS	POUR INFORMATION :
---------------------------------------	--------------------

CLPE Mondonville	Conseil Local des Parents d'Elèves FCPE de Mondonville	REF. :	
		DATE : 15/11/2006	PAGE : 2/3
COMPTE RENDU DE REUNION		LIEU : Salle des fêtes de Mondonville	

SUITE:

ACTION

1 Modalité d'utilisation du financement aux écoles Maternelle et Élémentaire

Suite aux interrogations émises par les maîtresses au conseil d'école de maternelle, le CA émet l'avis suivant :

Le financement de l'association des parents d'élèves est destiné à financer du matériel pédagogique, sportif ou ludique. Le transport et les sorties en sont exclus.

D'autres utilisations sont possibles sur présentation du projet ou devis.

Un courrier sera adressé aux directrices des écoles maternelle et élémentaire.

2 Les projets de l'association

Calendrier des manifestations 2006-2007

- 18/11 Bourse aux jouets
- 25/11 Loto des écoles
- 10/12 Spectacle de Noël
- 30/03 Carnaval
- 09/06 Kermesse

Commission Info-Parents

La commission prévoit 3 conférences sur les thèmes :

- Les apprentissages ou comment aider ses enfants dans les devoirs (mi-janvier)
- La nutrition, en collaboration avec Mme Deloison (mi-mars)
- Le fonctionnement du collège

Commission Cantine

La commission a participé à une réunion avec la mairie et le prestataire Medirest. Medirest a présenté les menus des prochains mois.

La commission a émis des remarques sur l'équilibre de certains menus.

La mairie prévoit d'acheter des bols pour que le prestataire puisse inclure des soupes dans les menus.

L'idée d'un rendez-vous avec la mairie avant le changement de prestataire a été émise mais il s'avère que le choix est déjà fait par la mairie.

Organisation de projets divers

- achat groupé des fournitures scolaires
- vente de lots de petits jouets (comme ceux utilisés pour les kermesses) aux parents pour l'organisation des fêtes d'anniversaire.
Un lieux de stockage doit être défini avant.
- mise en relation des enfants et des parents souhaitant emprunter ou prêter des jeux vidéo, jeux de société...
- organisation de sorties, piques-niques
- mise en place d'un bus pédestre/cycliste pour aller à l'école

Création d'une nouvelle commission « Services »

CLPE Mondonville	Conseil Local des Parents d'Elèves FCPE de Mondonville	REF. :	
		DATE : 15/11/2006	PAGE : 3/3
COMPTE RENDU DE REUNION		LIEU : Salle des fêtes de Mondonville	

3 Information de la mairie

La mairie a envoyé un questionnaire aux associations en prévision de l'utilisation de la future maison des associations dans la future zone d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

4 Achat du « guide des parents délégués au conseil d'école »

Le bureau propose d'acheter le « Guide des parents délégués aux conseils d'école ».

L'achat est validé par le CA.

5 Nom du futur groupe scolaire

L'association propose d'organiser un concours pour trouver un nom au futur groupe scolaire.

L'idée pourrait être proposée au prochain conseil municipal.

La FCPE pourrait nous renseigner sur les modalités d'organisation.

6 Site internet

Une évolution du site internet est en préparation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président et la secrétaire.